

communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,7 % EN MAI 1990

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,7 % en mai et se fixe à 125,3 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement s'établit à 4,3 %, contre 3,4 % l'an passé à pareille époque.

Les loyers, relevés deux fois par an en mai et novembre, augmentent de 4,2 % en six mois et de 7,0 % en un an. En raison de la durée des baux à Genève, les relèvements des taux hypothécaires ne se répercutent que progressivement sur les loyers, ce qui explique que la hausse annuelle enregistrée soit sensiblement en deçà du potentiel de majoration induit par le mouvement des taux.

L'indice de l'alimentation progresse de 0,6 % (en un an : + 5,2 %) : les légumes entament leur baisse saisonnière tandis que les fruits continuent d'augmenter; les repas pris au restaurant augmentent de 0,9 % en trois mois. Les boissons et tabacs enregistrent une hausse trimestrielle de 3,0 % (en un an : + 5,1 %) en raison d'augmentations portant sur les boissons prises au restaurant (+ 3,4 %) et le vin (+ 3,3 %). La hausse des impôts sur le tabac entraîne celle des produits y relatifs (+ 4,5 %). Le repli du groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 3,3 %; en un an : - 1,9 %) traduit celui du mazout (- 6,9 %). L'indice des transports et communications reste stable (en un an : + 1,6 %). L'adaptation des tarifs des prestations médico-dentaires (+ 8,2 %) entraîne la hausse du groupe santé et soins personnels (+ 1,8 %; en un an : + 3,6 %). Le recul du groupe instruction et loisirs (en trois mois : - 2,6 %; en un an : + 3,2 %) s'explique principalement par la baisse saisonnière des voyages à forfait.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en mai 1990

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	125,3	0,7	4,3
Alimentation	21	128,7	0,6	5,2
Boissons et tabacs	5	120,8	3,0	5,1
Habillement	7	127,0	///	3,7
Loyer	18	145,9	4,2	7,0
Chauffage et éclairage	5	73,8	- 3,3	- 1,9
Aménagement et entretien du logement	6	119,3	///	4,6
Transports et communications	14	115,2	- 0,0	1,6
Santé et soins personnels	8	126,3	1,8	3,6
Instruction et loisirs	16	125,2	- 2,6	3,2

Le symbole "///" signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 154,1; (septembre 1966 = 100) 262,3.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

République et canton de Genève